

# Suites au rapport d'évaluation de la Commission

Février 2002

Québec, le 4 mars 2002

Monsieur Alain Scalzo  
Directeur général  
Collège d'affaires Ellis  
400, rue Heriot  
Drummondville (Québec) J2B 1B3

**Objet : Suivi au rapport d'évaluation du programme *Techniques administratives, option gestion en commerce international***

Monsieur le Directeur général,

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a pris connaissance, lors de sa réunion tenue le 19 février 2002, des actions prises par le Collège d'affaires Ellis concernant les suites apportées aux recommandations qu'elle avait formulées dans son rapport d'évaluation du programme de *Techniques administratives* offert par votre établissement.

Dans son rapport produit en juin 1998, la Commission avait jugé que le programme comportait des forces et faiblesses. Elle avait formulé quatre recommandations portant respectivement sur la séquence des cours, la disponibilité d'ouvrages de référence pour les étudiants, l'organisation et le contenu du stage, le partage d'une vision commune chez les professeurs.

Les modifications apportées à la grille des cours, notamment les déplacements des cours de *Comptabilité* et de *Finance*, favorisent l'acquisition et l'approfondissement des apprentissages. Le déplacement du *Stage* à la dernière session lui a permis de jouer son rôle dans l'intégration des apprentissages. La Commission note l'intention déjà exprimée par le Collège de faire respecter les préalables. Elle considère que les modifications apportées témoignent de préoccupations pédagogiques et qu'elles répondent adéquatement à sa recommandation.

L'aménagement d'un véritable centre de documentation, accessible, dirigé par une personne responsable et comprenant les ouvrages de référence suggérés dans les cours,

permet aux étudiants d'avoir accès à la documentation appropriée. La Commission constate également l'entente déjà conclue avec la bibliothèque municipale. Elle estime que les mesures prises répondent adéquatement à sa recommandation.

Le déplacement du stage en dernière session, la nomination d'une personne responsable, la disponibilité d'un guide de stage (qui présente aux étudiants les conditions d'admission, les démarches de recherche du stage, ses objectifs, son déroulement, le rapport de stage et ses modalités d'évaluation) montrent que le stage est maintenant une véritable activité pédagogique. La révision effectuée répond adéquatement à la recommandation de la Commission.

La nomination de chefs de département, déjà annoncée à la suite de l'évaluation, et les journées pédagogiques et rencontres de planification, axées sur les échanges entre les professeurs, favorisent la concertation et le développement d'une vision commune du programme. Les mécanismes mis en place sont adéquats pour répondre aux problèmes identifiés et à la recommandation conséquente de la Commission.

En conclusion, la Commission reconnaît que des suites satisfaisantes ont été données à ses recommandations et elle considère que le programme de *Techniques administratives, option gestion en commerce international*, offert au Collège d'affaires Ellis, est maintenant de qualité.

Je vous remercie de votre collaboration et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Jacques L'Écuyer